



Compte-rendu de l'AG de l'association des résidents du Moulin d'Olivet et du Gué Mary du vendredi 28 février 2025 Pôle Tennis – Saint-Grégoire

Présents :

25 familles des lotissements du Moulin d'Olivet et du Gué Mary étaient présentes ou représentées dont Laëtitia Remoissonnet (Maire de Saint-Grégoire) et Eric du Mottay (1^{er} Adjoint en charge du développement urbain).

Présence de Madame Jacquelinet, représentant les maisons du Pontay.

Ordre du jour :

1. Rapport moral du Président et rapport d'activité 2024
2. Rapport financier 2024
3. Activités et animations pour 2025
4. Informations sur la vie du quartier
5. Elections : renouvellement des membres
6. Questions diverses

En raison de la présence de Laetitia Remoissonnet et d'Eric du Mottay, l'ordre des points de l'ODJ a été modifié.

1. Informations sur la vie du quartier

Laëtitia Remoissonnet rappelle que Jean-Claude Jugdé est l' élu de quartier, et souligne l'importance des remontées d'informations.

Rappel pour tous les habitants en cas de besoin de relayer une information auprès de la Mairie : il existe une unique adresse électronique : monquartier@saintgregoire.fr. Cette adresse permet l'apport de réponses, une réactivité plus forte notamment quand il s'agit de sujets de sécurité. (Ex : lampadaire jugé dangereux dernièrement).

Sujets développés :

- Eclairage :

Rennes Métropole a expérimenté jusque fin décembre 2024 l'extinction d'un certain nombre de candélabres à partir de 22h00. Cette expérimentation ne donne pas entièrement satisfaction. De nouvelles réflexions ont lieu autour d'un « éclairage public intelligent » (ex : déclenchement de la lumière lors de présence...). Recherche de solutions favorables à la diversité.

- Les espaces verts :

Poursuite du réaménagement des espaces verts dans notre quartier : nous attendons la 2^{ème} phase de travaux. Réponse de la ville : notre quartier n'est pas prioritaire. Kerfleury est en retard, par exemple. La municipalité souhaite avoir une politique plus durable avec des espaces de biodiversité. Madame la Maire préconise « une gestion différenciée » pour donner des poumons verts à la commune.

Entretien.

Les « travaux d'entretien » de la ville sont désormais externalisés. Plusieurs entreprises travaillent pour Saint-Grégoire. Ne pas hésiter à remonter les observations auprès de la Mairie.

Le démoussage des voies et l'élagage des arbres sont réalisés dans tous les quartiers selon un planning annuel.

Laetitia Remoissonnet en profite pour évoquer la responsabilité individuelle des habitants concernant

l'environnement proche de chaque habitation. Il faut une prise de conscience. Ce sera du collectif gagnant. (Haies non débordantes sur la voie publique, entretien a minima devant les propriétés : démaussage, etc.).

- Stationnement des véhicules lors d'événements sportifs :

Grand succès croissant pour l'événement « les Métropolitaines », et en cette année 2025, il y a eu du débordement de stationnement dans le lotissement en raison d'un défaut de surveillance de la part de l'organisation. Un point de vigilance est noté pour les prochaines fois.

- Désengorgement de la sortie de la zone ALPHASIS :

Projet : création d'une nouvelle bretelle d'accès à la voie express Rennes Saint-Malo pour désengorger le quartier de bureaux d'Alphasis. Ce projet, validé par Rennes Métropole, devait démarrer en 2024. Il va connaître un retard d'au moins un an car l'Etat demande un contrôle complémentaire : « une étude dynamique ». Le projet intègre une portion de voie sous la responsabilité de l'Etat.

- Circulation générale, Mobilité :

Le gros problème est l'engorgement de la route CD 29.

Laëtitia Remoissonnet se réjouit du développement de la région. Ceci amène du trafic routier. La stratégie mobilité de Rennes Métropole lui semble insatisfaisante, les transports étant trop projetés à l'intérieur de la rocade.

Autre point de divergence : le projet Trambus, censé être sur un site propre. Or, depuis le Centre Commercial Leclerc jusqu'au champ Daguet, ce ne sera pas possible en site propre, sauf à refaire l'avenue du Général de Gaulle refaite dernièrement.

La Maire préconise un hub bus du côté du Centre Leclerc.

Une concertation publique d'un mois démarre le 23 mars 2025. Laetitia Remoissonnet incite les habitants à alimenter la concertation publique, leur avis étant important.

- Avenir du CFA (ZAC du Pontay) :

Le Centre de Formation des Apprentis a déménagé à Montgermont, et les anciens locaux, situés en bordure du lotissement du Moulin d'Olivet, demeurent. La partie « hébergement » est occupée provisoirement par une association recueillant des réfugiés ukrainiens.

Les habitants du lotissement ne font aucune remarque concernant les personnes hébergées. En revanche, le propriétaire n'entretient pas les espaces verts, ce qui génère des nuisances pour les riverains. La Mairie prendra contact avec le CFA à ce sujet.

Les habitants du lotissement s'interrogent sur le devenir des locaux du CFA, qui occupent une importante surface mitoyenne au lotissement.

Réponse de Eric du Mottay : dans le cadre de son actuel PLU et de celui en phase de finalisation, la zone du Pontay est et va rester une zone artisanale et tertiaire (volonté de la ville). Seul un des bâtiments a un usage d'hébergement (et non de logement). Le PLU ne changera pas la destination de l'hébergement. Seule sa démolition pourrait en modifier l'usage. Pour le reste, la zone demeurera du tertiaire ou de l'artisanat.

Madame Jacquelinet, représentante du quartier du Pontay est intervenue. La zone du Pontay regroupe 10 maisons individuelles, et ses habitants partagent des sujets communs à ceux du Moulin d'Olivet (la coulée verte, le CFA, plus anciennement l'installation d'un relai téléphonique au centre technique).

- Question concernant la maison abandonnée sur le boulevard Schuman : Cette parcelle est dans le PLU actuel et futur, elle est préemptée par la mairie. La ville est en contact avec le propriétaire. Le projet de la ville (date non précisée) est de dédier ce foncier à la construction de 2 maisons individuelles, et à une bande d'accès aux équipements sportifs.

- Ancien garage DACIA :

Il s'agit d'un terrain privé. Projet de Rennes Métropole : un parking relais, en lien avec le Trambus.

La Mairie de Saint-Grégoire s'y oppose fermement, considérant que cette alternative apporterait encore plus de flux de voiture dans des lieux surencombrés. La Mairie souhaite « sécuriser le site » et étudie actuellement un projet privé de restauration (le marché étant favorable).

- La sécurité dans les quartiers :

Rappel du dispositif « Voisins vigilants ».

Laetitia Remoissonnet estime que la ville est sûre, le nombre de cambriolages et de faits de délinquance a baissé entre 2018 et 2025.

Politique de la ville : empêcher le développement de la délinquance, harcèlement des points de deals, afin que rien ne s'installe. La Police municipale agit dès le départ.

Projets en cours :

- Renforcement des policiers municipaux
- Développement de la vidéo protection avec 60 caméras supplémentaires en plus des 60 existantes afin de contrôler les accès de ville et les axes structurants. Elles seront en lien avec la Police Nationale.

Pour info, la coordination avec la Police Nationale se passe très bien, notamment sur les faits de délinquance et de cambriolages.

2. Rapport moral du Président et Rapport d'activité 2024

Philippe Barrau rappelle les événements qui ont ponctué l'année 2024 :

- La fête des voisins le vendredi 31 mai 2024. Peu de monde pour cette première édition.
- La fête champêtre le dimanche 8 septembre 2024 : 46 adultes et 6 enfants
- La fête du chalet de Noël : goûter le samedi et dégustation d'huitres et vin blanc le dimanche midi.

Cette année a aussi vu le développement de la communication électronique entre les résidents qui l'acceptent :

- Enregistrement du nom de domaine mouлиндolivet.fr et de l'adresse
- contact@mouлиндolivet.fr
- Création d'un groupe WhatsApp des Résidents
- Création d'une liste de diffusion par mail : résidents@mouлиндolivet.fr

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2024

Voir pièce jointe. Le rapport financier et la proposition de budget sont adoptés à l'unanimité.

Le montant de la cotisation pour 2025 reste inchangée : 30€ par famille. Ce montant est le même depuis 2008.

4. Activités et animations proposées pour 2025

- Organisation d'une visite des parcs à huîtres de Cancale en avril/mai
- Fête des voisins : vendredi 23 mai 2025
- Dimanche 7 septembre 2025 : fête champêtre. (Le Forum des Associations se tiendra la veille, et l'association ARMO participera au forum des Associations)
- Chalet de Noël. Projet à confirmer, en raison de la disponibilité incertaine du chalet en décembre 2025. S'il se réalise, un endroit plus central est souhaité.

5. Elections : renouvellement des membres

Présentation des membres du Conseil d'Administration.

Philippe Barrau, Anne-Marie Carcenac, Catherine Cocheril, Jean-Yves Dartois, Sabine Le Borgne, Marie Laure Le Faou, Brigitte Mareau, Erik Masson, Patrick Monteiro, Delphine Morisse, Benoit Paumard, Catherine Pierre.

Le Conseil d'Administration présent est renouvelé pour 2025.

6. Questions diverses

Fin de réunion à 22h50 autour du pot de l'amitié.

Bilan financier 2024

RECETTES			DEPENSES	
Objet	Montant		Objet	Montant
Adhésions (23)	690.00 €		Assurance	117.05 €
Subvention municipale	150.00 €		Abonnement Ionos	37.20 €
Participation Fête	1,010.00 €		Assemblée générale	127.81 €
Rachat restes fête et chalet	58.89 €		Fête des voisins	167.23 €
			Fête champêtre	1,141.14 €
Solde débiteur	17.02 €		Chalet Noël	295.48 €
			Rouleau nappe	40.00 €
Total Recettes	1,925.91 €		Total Dépenses	1,925.91 €

Solde sur le compte le 31/12/2024 = 1063.08 €

Proposition Budget 2025

RECETTES			DEPENSES	
Objet	Montant		Objet	Montant
Adhésions (25)	750.00 €		Abonnement Ionos	90.00 €
Subvention	150.00 €		Assurance	129.00 €
Participation fête	1,100.00 €		Assemblée Générale	150.00 €
			Fête des voisins	150.00 €
			Fête champêtre	1,200.00 €
			Animation Noël	200.00 €
			Excédent	81.00 €
Total Recettes	2000.00 €		Total Dépenses	2000.00 €

